

# ENTRETIEN AVEC L'AESEQ

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

ÉTÉ 2011, VOL. 7 N° 3

## MOT DU PRÉSIDENT

### L'AESEQ rajeunit son site internet

Le site [www.aeseq.org](http://www.aeseq.org) est sur la toile depuis déjà quelques années et nous pouvons nous féliciter d'une moyenne de mille visiteurs par mois. Toutefois, les normes de navigation ont quelque peu changé, les gens sont de plus en plus pressés et l'offre d'information sur internet est tellement grande. C'est pourquoi, nous avons décidé de rajeunir notre site en nous fixant deux objectifs : d'abord rendre le site « trouvable », ensuite de le rendre attrayant. Le site est comme un magasin; il faut que les gens le trouvent et une fois qu'ils sont entrés, il faut qu'ils restent. À titre d'exemple de ce que nous allons accomplir, la page d'accueil sera revue afin qu'elle joue un rôle très important pour le référencement dans les moteurs de recherche. Nous allons l'optimiser en insérant des termes qui incluent les mots-clés pertinents afin que notre site se retrouve au moins dans la première page donnée par les Google et autres. La participation des membres sera également optimisée. En remplacement de la liste actuelle, chaque membre bénéficiera d'une page complète où il pourra présenter sa publicité et inviter l'internaute à se rendre sur son site corporatif. Le tout sera inséré dans une esthétique davantage au goût du jour et donc plus attrayante. Longue vie donc, à ce [www.aeseq.org](http://www.aeseq.org) « nouveau et amélioré ».

Jean-Yves Roy

## Le défi du développement durable

*Roger Gauthier*

**P**arce qu'il a un impact sur l'hygiène, la santé et la sécurité sanitaire, l'entretien ménager est un élément primordial du cadre de vie et c'est une exigence importante des personnes sur leur lieu de travail. Quotidiennement, la tâche des entreprises d'entretien ménager est de réduire les risques de contamination, d'assurer davantage d'hygiène, de prendre soin de la qualité de l'air et de se confronter directement à certains enjeux environnementaux, comme la gestion de l'eau et la production de déchets; le tout, afin de donner aux lieux de vie et de travail un aspect accueillant et confortable.

Les entreprises d'entretien ménager s'activent dans tous les secteurs, qu'ils soient privés ou publics, industriels ou de services. Que ce soient dans les bureaux, les usines, les lieux d'éducation, de soins, de culture, de commerce, de loisirs, de sports, finalement dans tous les lieux de vie, les entrepreneurs en entretien ménager sont partout. Cette position si particulière et si universelle en même temps, donne à notre industrie un pouvoir unique d'exemplarité et d'incitation aussi bien envers les clients donneurs d'ouvrage qu'envers les fournisseurs de matériels et de produits d'entretien.

De plus, si nous intégrons le volet social à la définition du développement durable, comme le suggèrent de plus en plus d'organisations internationales, nous pouvons alors ajouter que premièrement, les emplois dans notre industrie sont de proximité et qu'ils ne peuvent être délocalisés; on ne peut, en effet, transporter un édifice en Inde tous les soirs pour le nettoyer. Deuxièmement, les emplois permettent l'intégration de personnes peu qualifiées qui, par la suite, vont pouvoir s'inscrire

dans un processus de professionnalisation assurant ainsi leur employabilité. Enfin, la main-d'œuvre est diversifiée tant par l'origine ethnique, que par l'âge et par le sexe. C'est donc un métier qui peut œuvrer pour l'égalité des chances et faciliter l'intégration des jeunes ainsi que la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi.

Notre industrie est interpellée par rapport à la défense de l'environnement dans son activité propre comme dans sa position particulière de sous-traitant chez le client. Cette position de sous-traitant met en évidence les enjeux communs des entreprises d'entretien ménager et des donneurs d'ouvrage. Il est donc extrêmement important de poursuivre notre travail de conviction auprès de nos clients afin qu'ils prennent conscience de leur rôle de partenaire et qu'ils poursuivent avec nous la revalorisation de l'entretien ménager dans une perspective environnementale. Finalement, il revient aux acteurs globaux tels que l'Association des entrepreneurs de services d'édifices ainsi qu'à chaque entrepreneur de saisir l'opportunité que cela représente pour la notoriété, la valorisation et l'avenir de notre industrie. ■





WOOD WYANT

# CONNAISSEZ-VOUS NOS 2 PRODUITS À BASE D'ACIDE VERT?



**EcoLogo**

Certifié Nettoyant  
de surfaces dures  
CCD-146

## Vert-2-Go Blue Force

- | Formule contenant un nouvel acide organique (AO2) très efficace
- | Adhère à la surface des cuvettes et urinoirs
- | Nettoyage quotidien ou en profondeur efficace et sans effort
- | Sans parfum



**EcoLogo**

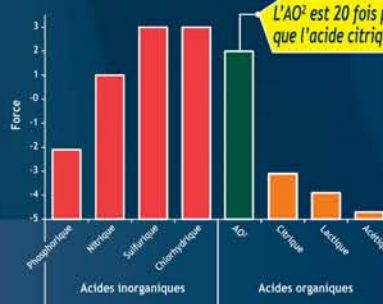
Certifié nettoyant pour  
salles de bain CCD-146J

## Vert-2-Go Scrub E-Z

- | Formule contenant un nouvel acide organique (AO2) très efficace
- | Riche mousse qui nettoie et désodorise
- | Agit dès son application, sans récurage
- | Élimine rapidement et efficacement même la saleté la plus tenace des salles de bains
- | Sans parfum
- | Sans danger pour l'aluminium

L'acide organique AO<sup>2</sup> est aussi **puissant** que les acides traditionnels avec une meilleure compatibilité avec les surfaces

Force des acides



07-12135

(1 L)

### APPLICATIONS



07-12140

(3 L, 4 L)

### APPLICATIONS



Devenez un expert en *nettoyage écologique* avec notre *guide sur le nettoyage vert*.



Filiale du Groupe Sani Marc

woodwyant.com | vert.sanimarc.com | info@woodwyant.com | T 1 800 361-7691

# Rapport du Groupe de travail Camiré sur la SST

*Roger Gauthier*

Il y a quelque temps, M. Viateur Camiré, président du Groupe de travail chargé de faire des recommandations concernant le régime québécois de santé et de sécurité du travail, remettait son rapport à la CSST.

Outre son président, le groupe était formé de trois représentants patronaux, soient MM. Bernard Cliche (Langlois, Kronstrom, Desjardins), Claude Plamondon (Aon Conseil) et Gilles Rousseau (Métro) ainsi que de trois représentants syndicaux de la FTQ, la CSN et la CSD. Le Groupe a constaté plusieurs faits alarmants comme celui qu'entre 1999 et 2008, le nombre de cas indemnisés a diminué de 29 %, mais que pendant la même période, les coûts d'IRR, soit les indemnités de remplacement de revenu, ont augmenté de 69 %. Parmi les recommandations, nous pouvons entre autres retenir la possibilité d'ajuster la cotisation des employeurs en fonction d'activités de prévention; un resserrement du programme de retrait préventif pour femmes enceintes; le partage des indemnités aux travailleurs victimes d'un accident de la route entre la CSST et la SAAQ; l'étude avec le ministère de la Santé de moyens d'accélérer le traitement des travailleurs accidentés; la limite à 30 du nombre de traitements payables dans le réseau privé de physiothérapie et l'obligation de recourir au soutien à la recherche d'emploi de la part de la CSST. Le rapport est maintenant entre les mains du Conseil d'administration de la CSST à qui revient maintenant la tâche de trouver des consensus parmi ses membres issus du patronat et du syndicat. Quoiqu'il en soit, la ministre du travail, Lise Thériault, responsable de la CSST, a annoncé qu'elle entend déposer un projet de loi à l'automne sur la réforme du régime de santé et sécurité du travail. Est-ce une vision optimiste? L'avenir nous le dira. ■



## Membres associés de L'AESEQ



## EN BREF

### À Montréal, les locataires se dispersent

Selon André Dubuc, de La Presse, les locataires de bureaux de Montréal commencent à se disperser. L'absence de vastes locaux disponibles au centre-ville et la concurrence des anciens mastodontes industriels, convertis en bureaux bon marché, contribuent au phénomène. De plus, certaines voix s'élèvent pour affirmer que les chantiers à venir de l'échangeur Turcot et du pont Champlain viendront accentuer cette tendance au cours des prochaines années. Selon le courtier Stephen Léopold, en 2010, neuf pieds carrés sur dix parmi les bureaux en location ont été loués en dehors du cœur du centre-ville. Le principal facteur derrière ce phénomène serait la rareté de grands locaux disponibles dans les tours de bureaux du centre-ville où dans les locaux de catégorie A, on les compte sur les doigts des deux mains.

### Prépublication du décret

Le gouvernement du Québec vient de publier les prochains amendements au Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, région de Montréal, dans la Gazette officielle du 25 mai. Le projet a principalement pour objet de hausser les taux de salaires ainsi que la contribution de l'employeur au régime de retraite collectif des salariés. À partir de cette date,

s'ouvre une période de consultation qui servira à préciser la portée des impacts des modifications demandées. Selon le Comité paritaire, les amendements toucheront 1 151 employeurs et 11 108 salariés. Les amendements fixeront les conditions salariales de l'industrie pour les sept prochaines années. Selon différentes sources généralement bien informées, l'entrée en vigueur des nouveaux amendements ne devrait pas se faire avant l'automne 2011.

### Formation d'un sous-comité sur les normes de compétences

Lors de leur rencontre du 27 avril dernier, les responsables RH ont décidé de mettre sur pied un sous-comité sur les normes de compétences. Cette décision fait suite au mandat reçu du Conseil d'administration de l'informer sur les enjeux de la qualification et de la formation qui ont surgi et vont continuer de surgir au Comité paritaire. Le sous-comité est formé de Jean-François Poulin (Distinction), d'Isabelle Leblanc (SMR) et de Roger Gauthier de l'AESEQ. Le sous-comité devra recueillir les informations pertinentes sur les différentes formes de qualification que sont les PAMT, les normes professionnelles comme celle existant pour les femmes de chambres ainsi que sur les comités sectoriels de main-d'œuvre et les mutuelles de formation.

## ACTIVITÉ

### Le tournoi de golf des membres de l'AESEQ est de retour

Après une année d'absence, à cause de la période de négociation de la convention collective, le tournoi de golf de l'AESEQ est de retour. Cet événement, qui a vu le nombre de ses participants grandir chaque année, se tiendra comme par le passé au Club de golf les Quatre domaines, en septembre prochain. Comme d'habitude, la journée se terminera par un cocktail et un souper. Et la formule ne change pas, c'est un tournoi pour se reposer des tournois. Donc, pas de score et pas de prix. Juste le plaisir de se retrouver entre collègues et amis, entrepreneurs-membres et fournisseurs-membres associés. Oui, cet événement est réservé aux membres seulement. Mais, si vous voulez...



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : ROBERT BARBEAU | RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION : ROGER GAUTHIER | MISE EN PAGES : RITA ALDER

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ EST PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.  
9000, RUE DE L'INNOVATION, ANJOU (QUÉBEC) H1J 2X9  
[WWW.AESEQ.ORG](http://WWW.AESEQ.ORG) | [FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA](mailto:FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA) | TÉLÉPHONE : (514) 524-1039 | TÉLÉCOPIEUR : (514) 523-7194